



Investissements en Europe du Sud-Est : avez-vous dit chinois ? Pas si simple...

Thierry Pairault

► To cite this version:

Thierry Pairault. Investissements en Europe du Sud-Est : avez-vous dit chinois ? Pas si simple.... 2015. halshs-01180481

HAL Id: halshs-01180481

<https://shs.hal.science/halshs-01180481>

Preprint submitted on 27 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



a.i.e.s.e.e.

11th INTERNATIONAL CONGRESS
OF SOUTH EAST EUROPEAN STUDIES
SOFIA, 31 AUGUST – 4 SEPTEMBER 2015



11th Congress of South-East European Studies, Sofia 2015
XI^e Congrès d'Études Sud-Est Européennes, Sofia 2015

Session

South Entrance: The Chinese and Russian Foreign Direct Investments in Europe Coming from South and South-East. Economic and Geopolitical Aspects

Entrée Sud : Les investissements directs étrangers chinois et russes en Europe du Sud et du Sud-Est. Aspects économiques et géopolitiques

INVESTISSEMENTS EN EUROPE DU SUD-EST : AVEZ-VOUS DIT *CHINOIS* ? PAS SI SIMPLE...

Thierry Pairault
directeur de recherche CNRS / EHESS
pairault@ehess.fr

Bien entendu il nous a d'abord fallu définir l'espace que nous qualifierons ici d'« Europe du Sud-Est ». Devions-nous retenir des critères géographiques, politiques ou géopolitiques européens ? De fait, la ceinture économique des nouvelles routes de la soie définie par les autorités pékinoises donne une réponse chinoise. Dans ce schéma, la Turquie et la Grèce servent de têtes de pont à une pénétration de la Chine respectivement en Asie occidentale – pour la route terrestre arrivant à Istanbul – et en Europe centrale et occidentale – pour la route maritime arrivant à Athènes¹. De ce point de vue, nous devons retenir neuf pays constituant la péninsule des Balkans à savoir : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Slovénie. Le Kosovo non reconnu par l'ONU, la Roumanie géographiquement peu présente et la Turquie tout aussi peu géographiquement présente et orientée vers l'Asie, n'ont donc pas été inclus dans notre définition de l'Europe du Sud-Est².

Pour étudier la présence chinoise dans ces pays, nous avons consulté plusieurs bases de données. La base de données de la CNUCED³ (gratuite, publique et bilingue français-anglais) recense des données en valeur absolue (en volume ou par tête calculées en dollar américain à prix courants et à taux de change courants) ou en valeur relative (en pourcentage du PIB, de la FBCF, etc.). Ce sont des données par pays pour une période allant de 1970 à aujourd'hui. Les flux et stocks d'investissement direct étranger (IDE) sont clairement distingués de même que les IDE entrants et sortants. Cette base de données a deux inconvénients majeurs. D'une part, seules sont livrées des données agrégées, il est donc impossible d'isoler des sous-populations (Chine-Grèce, Chine-Serbie...). D'autre part, aucune indication sectorielle n'est disponible pour vérifier l'existence d'une éventuelle stratégie d'investissement d'un pays comme la Chine.

En Chine, la publication annuelle par le MOFCOM⁴ de communiqués officiels [*gongbao*] sur les investissements chinois ne commence qu'avec celui consacré à l'année 2003 qui indique que sa publication résulte d'une décision, prise en décembre 2002, qui adopte les procédures et les définitions proposées par l'OCDE et le FMI pour constituer les statistiques chinoises en matière d'IDE⁵. Les communiqués du MOFCOM donnent des évaluations en dollars courants des flux et des stocks d'IDE chinois par pays destinataires : c'est là l'intérêt premier de ces communiqués

¹ Voir sur le site de COSCO en date du 22 mai 2014, *Zhongyuan chenggong kaitong jing xila bi lei ai fu si gang zhi zhong'ou diqu de jizhuangxiang huoyun zhuanlie* [COSCO a relié avec succès le port du Pirée aux trains de marchandises pour l'Europe centrale], www.cosco.com/art/2014/5/22/art_40_66340.html.

² Outre son absence de statut, les relations économiques du Kosovo avec la Chine sont statistiquement inexistantes. Les territoires sud-est européens (*i.e.* appartenant à la péninsule des Balkans) de la Roumanie et de la Turquie ne représentent respectivement que 6% et 3% de leur territoire national.

³ Voir à unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_ChosenLang=fr.

⁴ Ministry of Commerce.

⁵ Voir www.fdi.gov.cn/pub/FDI/wztj/jwtztj/t20100920_126763.htm.

car les statistiques sectorielles apportent peu d'informations utiles à la compréhension de la présence chinoises dans tel ou tel pays.

La présence chinoise étant tout autant un phénomène économique, que sociologique ou que journalistique, son ampleur – trop fréquemment fantasmée – occulte le plus souvent son importance économique effective, voire lui invente une réalité qui n'est pas la sienne. Cette appréhension de la présence chinoise ne peut donc se contenter ni des chiffres des services statistiques, ni des mots tant ceux des thuriféraires que ceux des contempteurs. Il faut donc se référer aux documents publiés par les maîtres d'ouvrage (gouvernements, entreprises concessionnaires...) ainsi qu'à ceux diffusés par les maîtres d'œuvre (prestataires de service, fournisseurs de matériel...), la lecture des sites de ces acteurs permettant le plus souvent de spécifier le rôle exact d'une multitude d'intervenants chinois ou *non*. Le MOFCOM lui-même permet de compléter les données statistiques de ses communiqués par une base de données en ligne dont la nature est totalement différente car il s'agit d'informations brutes relatives, non au montant des investissements mais, à des *projets* d'investissement. Il ne s'agit donc pas à très exactement parler de la liste nominative des entreprises chinoises qui investissent à l'étranger (désignation officielle de la base de données⁶) mais de la liste des projets ayant été autorisés et dûment consignés puisqu'une entreprise peut avoir plusieurs projets enregistrés tant au même moment qu'à des moments différents. Chaque fiche consigne un certain nombre d'indications précieuses pour apprécier le rôle précis des entreprises chinoises à l'étranger et ce d'autant plus que cette base de données autorise des tris croisés. À la mi-juillet 2015, elle comptait près de 39 000 fiches⁷.

En combinant ces outils, comme nous le ferons dans cet exposé, il devient possible de percevoir que la pénétration chinoise dans l'Europe du Sud-Est n'est pas fatalement une conquête par l'investissement et que le rôle exact de la Chine doit couramment être évalué en fonction de sa participation effective à des projets d'investissement aux côtés d'acteurs nationaux ou européens dont elle est souvent le mandataire dans des projets fréquemment financés par l'Union Européenne.

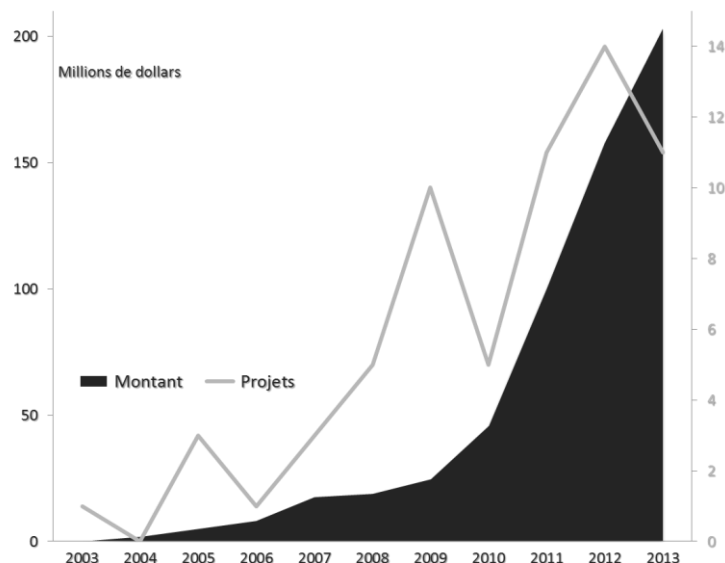
⁶ *Jinwai touzi qiye (jigou) minglü* : la traduction entière de l'intitulé étant « liste nominative des entreprises (institutions) investissant à l'étranger » ; wszw.hzs.mofcom.gov.cn/fecp/fem/corp/fem_cert_stat_view_list.jsp.

⁷ Les nouvelles dispositions de la SAFE en vigueur à compter du 1^{er} juin 2015 qui relâchent le contrôle sur la sortie de capitaux destinés à s'investir à l'étranger pourraient, dans le même temps, inciter les investisseurs à négliger l'inscription de leurs projets auprès du MOFCOM (voir www.safe.gov.cn/resources/wcmpages/wps/wcm/connect/safe_web_store/safe_web/whxw/ywfb/node_news_ywfb_store/d1bd75804778240d854ba73b4795588d/.)

1. LES DONNÉES STATISTIQUES BRUTES

Commençons par spécifier l'importance de l'IDE chinois. Selon la CNUCED, en 2013, la Chine a investi près de 101 milliards de dollars hors de son territoire arrivant ainsi au troisième rang derrière le Japon et les États-Unis (respectivement 136 et 338 milliards de dollars). Ces flux chinois représentent 7,2% des flux d'IDE sortants dans le monde, ce qui manifeste une croissance remarquable pour un pays dont les flux sortants ne représentaient, dix ans plus tôt, que moins de 0,5% des flux mondiaux. Selon les communiqués du MOFCOM, en 2013, l'Europe aurait accueilli 5,5% des IDE chinois – ce qui n'équivaut qu'à 0,4% de l'IDE mondial. La place des pays de l'Europe du Sud-Est ne peut que refléter cette situation et, en 2013, l'IDE chinois dans ces pays se sont élevés à 203 millions de dollars, soit 3,4% de l'IDE chinois en Europe, soit encore 0,013% des flux mondiaux d'IDE.

Graphe 1. – Projets et flux d'Investissement chinois en Europe du Sud-Est (2003-2013)



Sources : Calculs de l'auteur à partir des communiqués annuels et de la base de données en ligne du MOFCOM.

Le graphe 1 témoigne que les pays de l'Europe du Sud-Est n'ont pas échappé à l'IDE chinois dont la croissance tout aussi remarquable commence en 2003 et s'accélère à partir de 2009 – c'est-à-dire quand commence à être mis en œuvre le programme européen voté en 2006 et financé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Sur ce graphe on note également qu'il existe un décalage entre le nombre de projets recensés à la date de leur enregistrement (ligne grise) et le transfert effectif des fonds qu'ils supposent : le nombre annuel de projets recensés augmente considérablement à partir de 2006 passant, dans la base du MOFCOM, de un projet déclaré en 2006 à dix projets en 2009 avant de culminer à quatorze en

2012.

Le tableau 1 explicite les destinations des projets et des flux financiers. D'une manière tout à fait claire il apparaît que près des trois quarts (73,8%) du stock d'IDE chinois en Europe du Sud-Est se sont constitués au profit de la Bulgarie. Par suite, la Serbie et la Grèce n'arrivent que très loin derrière avec respectivement 9,1% et 5,9% du stock d'IDE chinois – ces trois pays cumulent environ 90% du stock d'IDE chinois dans la région. Si nous analysons la situation du point de vue du nombre de projets enregistrés, l'opposition est moins flagrante. Ces trois mêmes pays réunissent moins des trois quarts des projets (70,1%), la Serbie arrivant à presque égalité avec la Bulgarie (respectivement 23,7% et 29,9%) tandis que la Grèce en associe 16,5%. Cette dernière observation étonne quand la presse occidentale conjugue à tous les temps que les « investisseurs chinois rachèteraient » la Grèce⁸. Et l'exemple immédiat qui en est donné est celui du port du Pirée. Qu'en est-il exactement ?

Tableau 1. – Stock d'IDE et projets par pays

Pays	Stock d'IDE (2013)		Projets (juin 2015)	
	millions de dollars	%	nombre	%
Bulgarie	149,9	73,8	29	29,9
Serbie	18,5	9,1	23	23,7
Grèce	12,0	5,9	14	14,9
Albanie	7,0	3,5	9	9,6
Bosnie-Herzégovine	0,0	0,0	7	7,4
Croatie	8,3	4,1	5	5,3
Slovénie	5,0	2,5	3	3,2
Macédoine	2,1	1,0	3	3,2
Monténégro	0,3	0,2	2	2,1
Total	203,1	100,0	97	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir des communiqués annuels et de la base de données en ligne du MOFCOM.

2. INVESTISSEMENT, CONCESSION ET PRESTATIONS DE SERVICES

Il faut constater d'emblée que le contrat qui lie COSCO – l'armateur chinois partenaire⁹ – ou plus exactement sa sous-filiale hongkongaise – COSCO Pacific – est non pas un contrat par lequel

⁸ Voir, par exemple, Robert Kassous, « Les investisseurs chinois rachètent-ils la Grèce ? », *L'OBS économie*, 22 avril 2013, tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130422.OBS6582/les-investisseurs-chinois-rachetent-ils-la-grece.html, Élisabeth Perriguet et Mathieu Martinière, « Comment La Chine rachète la Grèce », *La Tribune*, 23 juillet 2012, www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20120723trib000710415/comment-la-chine-rachete-la-grece.html...

⁹ COSCO (China Ocean Shipping Company) est un groupe public fondé en 1961 ayant le statut d'entreprise sous la tutelle directe du gouvernement chinois. C'est le premier armateur chinois et le sixième mondiale (voir

COSCO Pacific rachèterait en totalité ou en partie (*i.e.* un investissement) le port du Pirée mais un contrat de *concession* par lequel PPA (Piraeus Port Authority) confie à PCT (Piraeus Container Terminal SA, une filiale *ad hoc* à 100% de COSCO Pacific) la charge de gérer les quais n° 2 et 3 pour une période de 30 ans (prorogeable sous certaines conditions à 35 ans). Il s'agit donc d'un contrat prévoyant des prestations de services (dont l'aménagement du quai n°3) et non d'un investissement direct à l'étranger au sens économique et statistique du terme tel que le définissent l'OCDE ou le FMI¹⁰. L'étude de Harilaos Psaraftis et Athanasios Pallis¹¹ montre clairement que cette opération serait avant tout une initiative financière tant du point de vue grec que chinois¹². Pour la Grèce, il s'agirait d'obtenir un bouquet initial de cinquante millions d'euros et de s'assurer à l'avenir des revenus réguliers avec un port qui déclinait depuis que son principal utilisateur (MSC) s'en était détourné¹³. Le seul critère qui ait amené la sélection de COSCO a été le montant de son offre (la plus élevée) sans considérations techniques relatives aux équipements des quais. Certes, COSCO doit assumer la charge de rénover le quai n° 2 et de construire le quai n° 3, mais ces opérations étaient les préconditions de la rentabilisation de la concession. En revanche, l'absence de clause envisageant l'éventualité de son renouvellement à l'échéance, peut laisser craindre que l'aspect financier prévale exclusivement tant pour le concédant que pour le concessionnaire qui, les aménagements initiaux une fois achevés, les exploiterait sans préoccupation du futur¹⁴ et, donc, avec la perspective éventuelle de déplacer cette plate-forme vers un pays voisin (Varna en Bulgarie ?).

Le graphe 2 illustre cette situation. Outre que nous constatons, durant la période considérée (2003-2013), que 55,3% des projets achevés confiés à des entreprises chinoises ont été

www.alphaliner.com/top100/index.php). Les dirigeants de COSCO font depuis le 12 juin 2015 l'objet d'une enquête pour abus de biens sociaux, népotisme, clientélisme... (« Jinnian di yi lun zhuanxiang xunshi shou pi 6 jia danwei kaishi fankui » [La première série d'inspection de cette année a commencé à évaluer un premier lot de six entreprises], *Renmin ribao* [Le Quotidien du peuple], 13 juin 2015, p. 1 theory.people.com.cn/n/2015/0613/c40531-27148359.html).

¹⁰ L'investissement direct étranger « est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital », voir OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, volume 73, 2003/1, p. 193 (encadré VI-I).

¹¹ Harilaos Psaraftis et Athanasios Pallis, « Concession of the Piraeus container terminal: turbulent times and the quest for competitiveness », *Maritime Policy & Management: The flagship journal of international shipping and port research*, 2012, 39:1, p. 27-43.

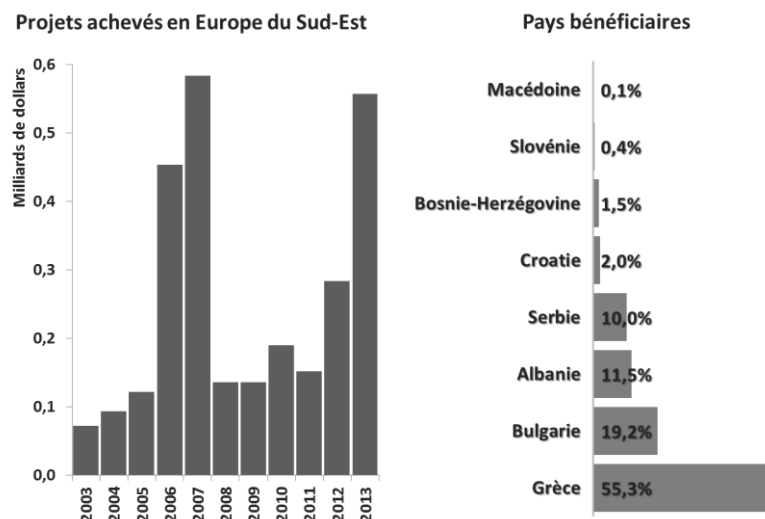
¹² *Ibid.*, p. 35.

¹³ *Ibid.*, p. 32, 37.

¹⁴ *Ibid.*, p. 36.

effectués en Grèce (et ce loin devant la Bulgarie qui a bénéficié de 19,2% de ces réalisations) : nous observons que depuis la conclusion en 2008 de l'accord de concession¹⁵, ces dernières années ont été marquées par l'importance des achèvements correspondant à l'aménagement du quai n° 2 en 2012 et du quai n° 3 en 2013¹⁶. Ces travaux d'aménagement eux-mêmes ne sont clairement pas considérés comme des investissements mais bien comme de simples coûts d'exploitation ayant donné lieu à des prestations de services par des entreprises chinoises mandatées par le concessionnaire. Tant dans la forme juridique que dans l'esprit de ce contrat de concession, rien ne l'apparente à un IDE au sens propre¹⁷. Et les innombrables communiqués disponibles sur les sites de COSCO et de COSCO Pacific montrent que le groupe – aidé par les premiers ministres chinois en visite en Grèce – s'est constitué en véritable VRP vendant son opération aux exportateurs chinois pour la rentabiliser au plus tôt.

Graph 2. – Prestations chinoises de services en Europe du Sud-Est (2003-2013)



Sources : Calculs de l'auteur à partir des *Annuaire statistiques de la Chine*, 2005/18-22, 2006/18/23, 2007/18-23, 2008/17-23, 2009/17-23, 2010/6-22, 2011/6-22, 2012/6-22, 2013/6-21, 2014/11-22.

¹⁵ La conclusion initiale date de 2008, elle a été ratifiée en 2009 avant d'être l'objet d'un premier avenant en 2010 puis d'un second en 2013. On relève un intense démarchage chinois dès 2006.

¹⁶ Voir www.investingreece.gov.gr/default.asp?pid=25&la=1&n=1528&pg=3 et www.investingreece.gov.gr/default.asp?pid=25&la=1&n=1410&pg=5.

¹⁷ Notons que dans les pays de *common law* et donc par contamination dans les communiqués de presse le plus souvent anglophones, il y a une confusion fréquente entre « concession » et « BOT ». Dans le cas d'un contrat de BOT (Build, Operate, Transfer), l'opérateur est le propriétaire (*owns*) de l'infrastructure le temps de son exploitation, c'est pourquoi on doit effectivement parler d'un investissement (voir sur le site de la Banque mondiale, *Concessions, Build-Operate-Transfer (BOT) and Design-Build-Operate (DBO) Projects* à ppp.worldbank.org/public-private-partnership/agreements/concessions-bots-dbos

D'autres raisons, s'il l'était nécessaire, expliciteraient davantage encore que cette opération ne puisse pas être comptabilisée parmi les IDE de la Chine en Grèce. Outre que les fournisseurs chinois ou étrangers installés en Chine sont payés en Chine (et donc que leur paiement ne suscite aucun transfert financier de la Chine vers la Grèce), la nationalité de l'entreprise est aussi déterminante. COSCO Pacific, qui est coté à la bourse de Hong Kong, est en réalité une entreprise enregistrée aux Bermudes. Son capital est détenu à 44% par COSCO ; le reste étant réparti entre des fonds spéculatifs états-unis, britanniques, norvégiens... et une multitude d'autres actionnaires¹⁸. En revanche, si aujourd'hui le gouvernement grec se décidait à privatiser le port du Pirée et si COSCO Pacific se portait acheteur et emportait l'appel d'offres, nous serions alors dans le cadre d'un IDE « classique » où la réflexion stratégique à long terme prendrait formellement le pas sur les considérations purement tactiques et financières. La stratégie globale de la Chine à l'égard de l'Europe se doublerait alors d'une stratégie à long terme de COSCO envers la Grèce.

3. ENTRE PROJETS ET INVESTISSEMENT, UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Dans le tableau 1, le cas de la Bosnie-Herzégovine mérite que nous nous y arrêtions : le montant du stock d'investissement chinois fin 2013 s'élèverait à zéro alors que fin juin 2015 le nombre de projets recensés par le MOFCOM aurait été de sept. D'une manière générale, on notera qu'il peut exister un décalage entre la déclaration au MOFCOM (année t) et les mouvements financiers effectifs (année $t+x$), décalage que peuvent encore aggraver le mode de computation des transferts voire les retards dans leur comptabilisation. Notons également que des transferts peuvent être suivis de contre-transferts dont le cumul laisserait apparaître un stock de montant nul : désinvestissement, rapatriements des fonds pour cause de projets non réalisés, rapatriement des bénéfices... Certaines années les variations du stock d'IDE peuvent être si importantes que les flux annuels peuvent même être négatifs – comme en 2011, 2012 et 2013 la Chine rapatriant d'Afrique du Sud davantage de capitaux qu'elle n'en investit de nouveaux¹⁹. Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, sur les sept opérations, trois ont été déclarées en 2009 ;

¹⁸ Voir www.coscopac.com.hk/uploadfiles/201404171451227141.jpg et www.4-traders.com/COSCO-PACIFIC-LIMITED-1412591/company/.

En 1987, le groupe COSCO enregistre au Bermudes une société nommée Florens Shipping Corporation qui sera à l'origine du transport par conteneurs chez COSCO. L'entreprise prenant de l'ampleur, elle est introduite à la Bourse de Hong Kong en juillet 1996 sous le nom de Florens Group. Deux ans plus tard, le groupe prend le nom de COSCO Pacific. Une multitude de filiales continuent toutefois à conserver Florens comme dénominateur de leur raison sociale (voir www.coscopac.com.hk/cn/about_us.php?class_id=13 ; voir aussi le document préparatoire à l'accord disponible à www.coscopac.com.hk/admin/upload/ir/announcements_circular/e20081118.pdf).

¹⁹ MOFCOM, 2013 *niandu Zhongguo duiwai zhijie touzi tongji gongbao* [Communiqué statistique 2013 sur l'IDE chinois], Zhongguo tongji chubanshe, 2014, p. 43.

elles sont le fait d'une seule et même entreprise – Weilong – originaire de la province du Fujian qui projetait de commercialiser en gros et en détail sa production de vêtements et de chaussures dans trois boutiques. En d'autres termes, l'investissement en capital pour de telles opérations est minime, partant les sorties de capitaux seront d'autant moindres que ce type d'opération est très rapidement amorti par le rapatriement des bénéfices.

L'entreprise Weilong – une PME industrielle, du moins selon les normes statistiques chinoises²⁰ – est spécialisée dans la confection de chaussures et de vêtements de sports vendus sous la marque *Wandeng* (c'est aussi le nom de sa raison sociale bosnienne). Ce qu'il importe de remarquer dans le cas de cette entreprise, est qu'il s'agit d'une entreprise de droit chinois à *capitaux étrangers* (investisseur vraisemblablement unique si non majoritaire) créée en 1995 avec un investissement de 4,5 millions de dollars²¹. Autrement dit, cette opération en Bosnie-Herzégovine qui paraît être un investissement chinois n'est en fait qu'un investissement indirect d'une entreprise occidentale. Cette présence d'acteurs non chinois – le plus souvent occidentaux – nous la retrouvons dans les autres opérations bosniennes recensées par le MOFCOM.

Dans le cas de la Gansu Dragon Northwest Iron Resources Holding Group Co (par la suite, Gansu Dragon), nous avons affaire à un groupe public sous la tutelle du gouvernement de la province du Gansu. Ce groupe a été créé au début des années 1970 pour devenir aujourd'hui « le berceau chinois des talents et des technologies en matière de ferrosilicium »²². Gansu Dragon a été sollicité en 2014-2015 (donc cette opération ne peut être comptabilisée dans les statistiques de 2013 si investissement il y a – voir *infra*) pour reprendre en main une fonderie bosnienne située à Jajce et appartenant à Elektrobosna elle-même issue d'un ancien groupe yougoslave. La fonderie de Jajce, en sommeil depuis 1990, a été acquise en 2011 à hauteur de 80% des parts (les 20% restant étant aux mains du groupe croate Kemokomplex) par Steelmin Ltd qui est une société d'investissement britannique spécialisée dans le financement de la production d'alliages stratégiques liés à la production d'acier²³. En d'autres termes, cette société d'investissement

²⁰ Elle emploierait près de 1 600 ouvriers, ce qui la classe parmi les entreprises de taille moyenne (voir Thierry Pairault et Wei Wang, « À propos du financement des PME chinoises », *Techniques financières et développement*, 2005, n° 79, p. 44).

²¹ Voir la base de données du MOFCOM destinées aux importateurs à weilong.win.mofcom.gov.cn. Il existe deux versions de la présentation de cette entreprise : celle en chinois, mise à jour, est plus complète que celle en anglais. Le nom légal chinois transcrit *Weilong* suggère que l'investisseur étranger pourrait être l'entreprise Veyron mais cette hypothèse n'a pu être avérée (voir m.report.bizdirlib.com/zh-hant/node/451851).

²² Voir www.baike.com/wiki/%E7%94%98%E8%82%83%E8%85%BE%E8%BE%E8%A5%BF%E9%93%81%E8%B5%84%E6%BA%90%E6%8E%A7%E8%82%A1%E9%9B%86%E5%9B%A2%E6%9C%89%E9%99%90%E5%85%AC%E5%8F%B8.

²³ Voir sur le site de Steelmin, steelmin.com et steelmin.com/the-project.htm

place ses capitaux dans des entreprises mais ne gère pas elle-même ces entreprises ; elle en confie la gestion à des entreprises tierces spécialisées, d'où son recours à la Gansu Dragon. Comme dans le cas du port du Pirée et contrairement à ce qu'affirment Gansu Dragon et certains sites chinois²⁴, il ne s'agit donc pas d'un IDE mais d'une prestation de services impliquant des dépenses préalables à la remise en opération du site concédé. Il est intéressant de noter les motifs qui expliqueraient l'intérêt de Gansu Dragon. Cette entreprise publique chinoise rencontrerait de plus en plus de difficulté à travailler en Chine du fait de la politique anti-dumping de l'Union Européenne et de l'élévation des coûts de production chinois. Ajoutons, que la déflation de l'économie chinoise, qui sévit depuis février 2012, renforce cette morosité d'autant plus que l'impossibilité d'une relance par l'immobilier conforte de surcroît la faiblesse de la production d'aciers²⁵. Aussi, pour continuer à faire des profits Gansu Dragon n'aurait d'autre solution que de sortir du territoire, non dans une stratégie de conquête du monde mais dans une stratégie qui s'apparente davantage à une quête au bénéfice de sa propre survie. Quoi qu'il en soit de la nature de cette démarche, l'élément marquant est que l'investisseur donneur d'ordre n'est ni chinois, ni bosnien mais britannique.

Nous retrouvons une situation un peu similaire avec la centrale thermique construite sur le site de la mine de Stanari. À l'origine du projet il y a le groupe EFT (Energy Financing Team) créé en 2000 par le Serbe, Vuk Hamović, pour organiser le financement du secteur énergétique en Europe centrale et orientale. La nationalité du groupe n'est pas évidente. Au départ, il y aurait eu la création à Londres d'Energy Financing Team Ltd (UK) qui apparaît aujourd'hui comme la filiale d'EFT (Holdings) ApS (Denmark), elle-même filiale d'EFT Investments Ltd (Cyprus). L'histoire serait la suivante. En 2004, suite à un appel d'offres international, EFT devient l'actionnaire majoritaire (72%) de la Compagnie minière de Stanari qui dispose d'une concession d'exploitation de 30 ans (prorogeable 15 ans). En 2006, EFT achète les parts restantes (28%). En 2010, la filiale bosnienne (EFT Rudnik i Termoelektrana Stanari d.o.o.) signe un contrat de fourniture clé en main (EPC²⁶) d'une centrale thermique aux normes européennes avec le groupe public chinois DEC (China Dongfang Electric Co qui est une entreprise sous tutelle centrale créée en 1958) ou, pour être tout à fait exact, avec sa filiale Dongfang Electric Co Ltd cotée aux bourses de Shanghai et Hong Kong. EFT pouvait financer sur fonds propres 30% du

²⁴ Voir par exemple www.zhiqiye.com/global/F850720548A347EA85714B37ED7FC846.html.

²⁵ Yu Yongding, « Can China Beat Deflation? », *Project Syndicate*, 25 juin 2015, www.project-syndicate.org/commentary/can-china-beat-deflation-by-yu-yongding-2015-06#f7qvY0Gj2qAtHt09.99. Pour une vue très pessimiste de la situation, voir les déclarations de Raymon Dalio de Bridgewater in Rob Copeland et Mia Lamar, « Giant Hedge Fund Bridgewater Flips View on China: 'No Safe Places to Invest' », *Wall Street Journal*, 22 juillet 2015, www.wsj.com/articles/giant-hedge-fund-bridgewater-flips-view-on-china-no-safe-places-to-invest-1437613434.

²⁶ EPC = engineering, procurement and construction.

coût du projet, le concours des banques locales étant insuffisant (10%), encore fallait-il qu'EFT obtienne un crédit acheteur, c'est-à-dire un arrangement financier par lequel une institution financière située dans le pays du fournisseur (DEC), accorde un prêt, soit directement à l'acheteur étranger, ou bien indirectement au travers d'une banque, dans le pays de l'acheteur, laquelle agit pour le compte de l'acheteur. Ainsi en juin 2012, EFT signait un tel arrangement avec la China Development Bank qui lui versait aussitôt la première tranche du crédit qui allait servir pour régler un premier paiement à DEC en décembre 2012 et, partant, signaler le lancement des travaux qui ne commencent effectivement qu'à partir de mai 2013²⁷. Dans ce dernier exemple, à nouveau une entreprise publique chinoise intervient en tant que prestataire de services (et non en tant qu'investisseur) à la demande d'une entreprise concessionnaire occidentale de droit européen.

EFT est pareillement impliqué dans un autre projet énergétique bosnien (celui de la centrale hydraulique d'Ulog) pour lequel elle reçoit en 2009 une concession d'exploitation de trente ans prorogeable quinze ans. EFT fait aussi là appel à un prestataire de services chinois – en l'occurrence à Sinohydro (une entreprise publique filiale d'une entreprise sous tutelle centrale) – avec lequel il signe en septembre 2012 un contrat d'EPC. Le dernier rapport disponible sur le site d'EFT indique que le financement de l'opération n'est pas encore fixé mais que des discussions sont en cours avec la China Development Bank comme dans le cas de Stanari²⁸. Ce que montrent les rapports annuels publiés par EFT est que son recours à des entreprises étrangères ne se limitent pas aux entreprises chinoises mais que ses choix sont largement diversifiés et principalement européens. La présence chinoise ici marque plus la stratégie d'une firme occidentale choisissant soigneusement ses fournisseurs que celle des entreprises chinoises ayant accaparé un marché.

Le dernier cas recensé pour la Bosnie-Herzégovine – le projet de centrale thermique au gaz de Zenica – engage plusieurs entreprises chinoises même si celles-ci n'apparaissent pas nommément dans la liste du MOFCOM qui ne mentionne que Sinohydro (déjà citée et HTG Development Group Co. (une sous-filiale d'une entreprise publique sous la tutelle du gouvernement de la province du Shandong). Leurs implications sont multiples et croisées comme le montre l'organigramme ci-après. Au commencement était une alliance – matérialisée par une coentreprise (KTG Zenica) – entre la municipalité de Zenica et KTG AG (Lugano) qui est une société suisse spécialisée dans l'acquisition et la gestion d'infrastructures énergétiques en

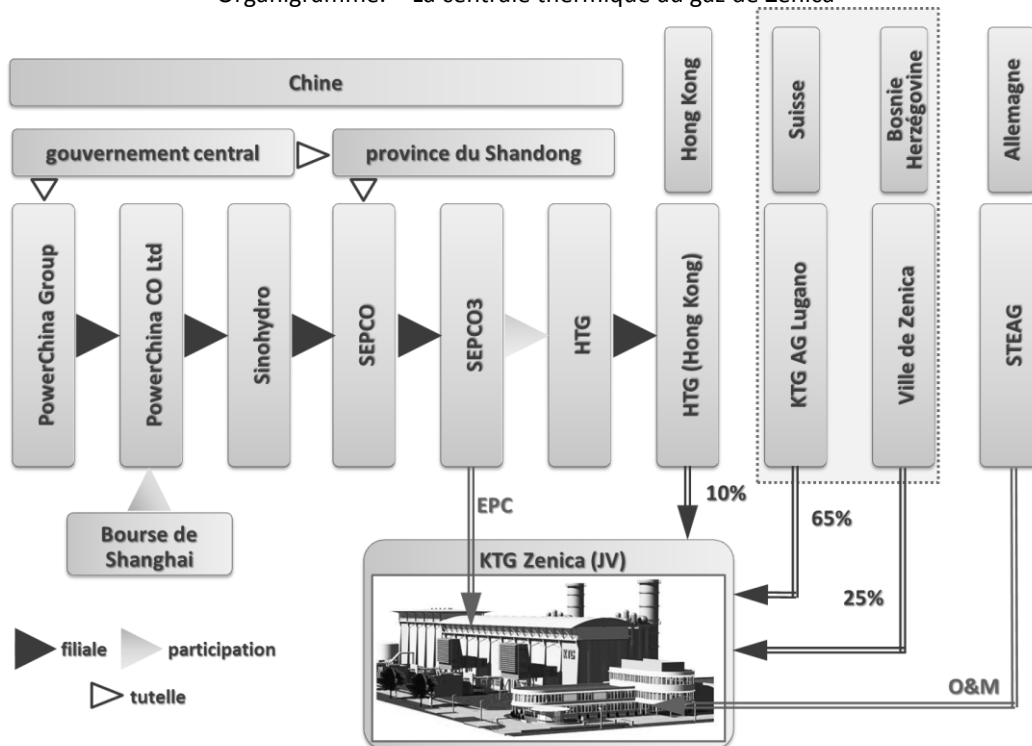
²⁷ Voir www.eft-group.net/index.php/about-us/vuk-hamovic, voir aussi la série de rapports financiers à www.eft-group.net/index.php/downloads/annual-reports (en particulier le rapport 2010-2011 p. 11 et 30-33 ; le rapport 2012-2013, p. 14 et 23-24 ; le rapport 2013-2014, p. 25).

²⁸ *Ibid.*, le rapport 2012-2013 p. 17 et 26-27 ; le rapport 2013-2014, p. 26-27.

Europe de l'Est. Branko Montenegro, l'initiateur de cette société de droit suisse, est bosnien (comme d'autres dirigeants de cette société)²⁹, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'une structure *ad hoc* comme le sont aussi sans doute à l'origine Steelmin et EFT déjà cités.

Sinohydro (entreprise publique sous-filiale de PowerChina Group qui est une entreprise centrale) détient une participation majoritaire dans SEPCO (Shandong Electric Power Construction Corporation) spécialiste des contrats d'EPC pour des projets énergétiques. SEPCO a une filiale dont la raison sociale est SEPCO3 – appellation réminiscente du modèle d'organisation administrée à la soviétique héritée de l'époque d'avant les réformes. C'est SEPCO3 qui remporte l'appel d'offres (coût le plus faible demandé pour un contrat d'EPC) de concert avec l'entreprise allemande STEAG qui elle assurera par la suite la gestion et la maintenance du site durant quinze ans (contrat O&M)³⁰.

Organigramme. – La centrale thermique au gaz de Zenica



Sources : Organigramme produit par l'auteur à partir des informations fournies sur les sites des entreprises impliquées.

²⁹ Voir ktg-ag.ch/members/ et www.moneyhouse.ch/fr/p/Branko-Montenegro.

³⁰ Voir ktg-ag.ch/epc-contract-for-the-combined-heat-and-power-ktg-zenica-plant-signed-15-07-2013/, gb.sepco3.com/profile/columnsId=41.html.

En ce qui concerne le financement du projet, les deux investisseurs originaux étaient donc KTG (75%) et la municipalité de Zenica (25%)³¹. Le plan de financement ne semble pas entièrement fixé au moment de la signature puisque Branko Montenegro s'est rendu en avril-mai 2014 à Pékin pour discuter avec Sinosure et ICBC d'un crédit acheteur³². Toutefois, une part du financement est déjà sécurisée puisqu'aux termes du contrat, KTG cède une partie de ses parts à HTG (HK) qui devient actionnaire à hauteur de 10% – donc un investissement en portefeuille faisant office de garantie et non un investissement direct selon la définition de l'OCDE et du FMI³³. Or, HTG (HK) n'est qu'une sous-filiale hongkongaise de SEPCO3 qui, de simple prestataire de services, devient ainsi également partenaire indirect de la coentreprise KTG Zenica. Sur son site, HTG se décrit comme une société d'investissement en infrastructures énergétiques. Sa filiale à Hong Kong, créée en 2011, est une structure pour des opérations à l'étranger³⁴. À l'évidence, plus qu'une stratégie chinoise de conquête, il s'agit d'une double stratégie à la fois prudentielle et fiscale. Prudentielle parce que s'assurant d'une possibilité de contrôle et de cautionnement avec 10% des parts ; fiscale parce que organisant grâce à l'acteur hongkongais une évasion fiscale utilisant le contrat d'EPC comme source de revenus *offshore*.

4. ACTEURS CHINOIS VS ACTEURS NON CHINOIS

Dans le dernier exemple bosnien on a vu l'alliance entre un acteur chinois *bifrons* (à la fois prestataire et partenaire sous des identités censément différentes) et trois acteurs européens dont les commanditaires. D'une manière plus générale, tous les exemples bosniens recensés dans la liste du MOFCOM et présentés plus haut font tous apparaître l'importance primordiale des acteurs non chinois (locaux ou autres) en tant qu'initiateurs et investisseurs donneurs d'ordre alors que les acteurs chinois s'illustrent davantage comme prestataires de services et exécutants. Ce schéma se reproduit-il dans tous les pays de la zone étudiée ?

Nous ne donnerons ici que les résultats de la démarche que nous avons suivie et qui reproduit très exactement celle qui a été la nôtre dans les pages qui précèdent : consultation des sites des entreprises et autres acteurs concernés, de ceux des ONG et des institutions s'intéressant à l'aménagement du territoire et aux infrastructures énergétiques, de ceux de la presse chinoise sinophone et des journaux occidentaux anglophones... Ce sont donc 71 opérations que nous avons étudiées soit 76% des opérations citées par le MOFCOM faute de temps pour étudier

³¹ Voir ktg-ag.ch/ferrostaal-and-christof-to-build-a-combined-heat-and-power-plant-in-zenica/.

³² Voir ktg-ag.ch/2014/09/.

³³ Voir ktg-ag.ch/. La participation doit être de plus de 10% pour ne pas être considéré comme une simple spéculation.

³⁴ Voir www.zhiqiye.com/global/1A7174A9A43648908178E8AA980037BB.html.

l'ensemble des 97 opérations. Nous avons retiré de la liste douze opérations qui n'avaient pas dépassé le stade de la prospection et du lobbying et donc sans objet défini. Nous avons en revanche ajouté à cette liste quatre opérations qui logiquement auraient dû être enregistrées par le MOFCOM. Au total, ce sont donc 63 opérations menées en Bosnie, Bulgarie, Grèce et Serbie que nous avons traitées et dont les résultats sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2. – Acteurs des projets en cours ou réalisés

Acteur principal selon la nature du projet	Nombre de projets	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>
• EPC	26	41,3
acteur étranger	20	76,9
acteur chinois	4	15,4
acteur local	2	7,7
• IDE	37	58,7
acteur étranger	19	51,4
acteur chinois	12	32,4
acteur local	6	16,2
Total général	63	100,0

Les sources et les calculs sont explicités dans le texte.

La première chose à noter est que sur ces 63 opérations qui nous sont présentées comme des investissements, seules 37 (58,7%) correspondraient à la définition de l'IDE que l'acteur principal soit chinois ou non. Concernant les acteurs chinois, seules 12 opérations – soit moins d'une sur cinq (19,1%) – constituent en ce sens un investissement, autrement dit une participation au contrôle d'un pan de l'activité économique de ces pays. D'une manière plus générale, dans toutes les opérations recensées (EPC et IDE) impliquant la participation d'un acteur chinois, l'acteur principal (l'initiateur donneur d'ordre) est un acteur non chinois (local ou autre) dans **les trois quarts des cas** (74,6%).

Cette étude ne veut pas montrer que la Chine et les entreprises chinoises ne seraient guère présentes dans les pays d'Europe du Sud-Est, ni qu'elles n'auraient aucune stratégie d'implantation dans les territoires de ces pays. Non, car de telles affirmations iraient à l'encontre, non seulement de ce que nous pouvons observer, mais encore des déclarations claires et nettes des autorités chinoises et des annonces des entreprises chinoises. En revanche, les résultats de cette étude doivent nous alerter sur l'interprétation que nous donnons des faits que nous observons – voire croyons observer. Nous devons éviter de reproduire les dénonciations paranoïaques comme celles qui considéraient que la Chine se livrait à un

accaparement éhonté de terres africaines³⁵. S'il y a lieu de combattre la Chine, alors que ce soit en évaluant correctement les forces et les actions en présence. Mais ici il ne s'agit pas de combats auxquels nous assistons mais bien plutôt d'alliances entre des acteurs européens et des acteurs chinois en vue de mener au mieux des investissements que ce soit en infrastructure ou en unités de production de biens et services. C'est l'impact de ces alliances sur la santé et le développement des territoires qu'il conviendrait d'interroger. Et l'un des impacts à considérer est celui sur l'intégration européenne de ces territoires : les Chinois sont parfaitement conscients qu'en participant aux projets d'équipements en Europe et en étant contraints de respecter les normes européennes, ils contribuent indirectement au renforcement de l'intégration européenne – en particulier quand il s'agit de projets soutenus par des financements européens – et partant œuvreraient contre leur propre intérêt à long terme³⁶. Il convient encore d'aller encore plus loin dans le raisonnement et de dépasser les considérations nationales voire nationalistes. L'intégration horizontale des entreprises que l'on constate en général se manifeste aussi dans les opérations chinoises que nous avons recensées quand des sous-filiales d'entreprises occidentales s'implantent en costume chinois dans les pays étudiés. Nous avons déjà évoqué le cas de Weilong en Bosnie, mais nous avons relevés plusieurs autres cas en particulier celui d'une sous-filiale de Mitsubishi installée en Grèce... Les importations de produits chinois n'échappent pas non plus à cette logique. Quand, par exemple, des pays achètent des camions FOTON, ce sont de fait des camions Mercedes *low-cost* qu'ils acquièrent plus que des camions à proprement parler chinois. Notre focalisation sur la présence chinoise ne doit pas obnubiler notre réflexion au point qu'elle éclipserait l'importance de tous les acteurs qui ne seraient pas chinois.

³⁵ Pour une critique de ces dénonciations, voir Laurent Hou, « Un land grab chinois en Afrique sub-saharienne ? », *Outre-Terre*, n° 30, 2011/4, p. 155-170 ; Jean-Jacques Gabas, « La Chine est-elle un accapareur de terres en Afrique ? Retour sur une réalité mal acceptée », *Futuribles*, n° 398, 2014, www.futuribles.com/fr/base/revue/398/lachine-est-elle-un-accapareur-de-terres-en-afriq/,

³⁶ Voir *inter alia* l'interview de Chen San'an de la China Road and Bridge Corporation et directeur général du projet du pont Zemun-Borca sur le Danube en Serbie : www.globaltimes.cn/content/824157.shtml